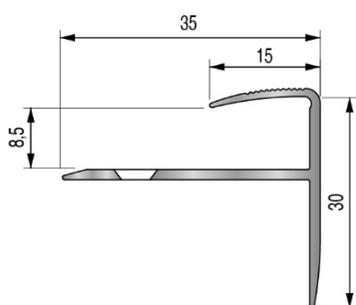
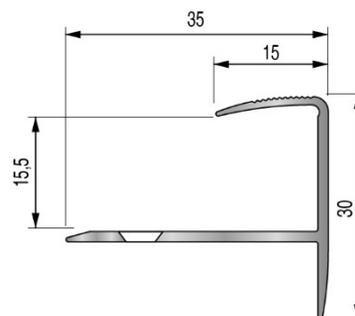


**FT475 – Nez de marche 17V et 18V***Modèle 17V**Modèle 18V***Descriptif**

Profilés en aluminium anodisé pour nez de marche d'escalier revêtus de parquets ou de stratifiés.

Masquent les découpes du revêtement.

Protègent et rénovent les supports.

Fixation à visser.

Pose encastrée : en même temps que le revêtement.

**Domaine d'emploi**

Trafic domestique.

Usage en intérieur uniquement.

**Matières**

- Alliage d'aluminium (nuance 6060 T5) anodisé

**Références**

| Modèle | Longueur | Référence |
|--------|----------|-----------|
| 17V    | 2,70 m   | 22 43 000 |
| 18 V   |          | 22 59 000 |

## Caractéristiques techniques

| Caractéristiques produit | Valeur typique   |
|--------------------------|--|
| Perçage                  | Les profilés sont percés de 18 trous fraisés (entraxe 150 mm, 1er trou à 75 mm). |

## Mise en œuvre

- Coller le revêtement sur la contremarche.
- Couper le profilé à la longueur voulue.
- Repérer les trous et percer le support à l'aide d'un foret Ø5.
- Insérer les **chevilles Ø5 x 25 réf. 39 60 000** (vendues séparément, cf. § Options).
- Visser le profilé avec des **vis TF Ø3,5 x 30 réf. 39 19 000** (vendues séparément, cf. § Options).
- Insérer ensuite le revêtement de la marche dans la rainure du profilé.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

## Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

## Options

### Vis à tête fraisée cruciforme :

- Acier zingué blanc
- Ø 3,5 x 30 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 39 19 000



### Cheville nylon :

- Ø 5 x 25 mm
- Sachet de 200 chevilles
- Réf. 39 60 000



Dinac est une marque déposée de la société Dinac  
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

**AVERTISSEMENT**

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC  
1210 Route les Révoulins – CS30929  
38350 La Mure d'Isère  
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03